Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE HISTOIRE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C1 : Expression et communication écrites et orales

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-HIST-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3, coefficient indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Apprentissage, mémoire et formation du jugement** (3 questions) — **Page 3**
2. **Vérifier et interpréter l'information à l'ère de son accès immédiat** (1 question) — **Page 6**
3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://licencehistoire.fr/assets/annales/licence-histoire/C1 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Histoire - C1 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Apprentissage, mémoire et formation du jugement

Le corpus confronte un extrait des Essais de Montaigne, qui valorise l'appropriation et le réinvestissement du savoir, à un texte sur l'analyse et la vérification des sources. Les consignes demandent de comparer leurs idées puis de rédiger une synthèse objective fondée exclusivement sur ces documents.

Partie 1 : Synthèse de documents

Question 1.1. Présentez en une ou deux phrases la thèse principale défendue dans chacun des documents DT 1 et DT 2, puis indiquez pour chaque document un élément du texte qui justifie cette thèse.

DT 1 : Montaigne défend un apprentissage fondé sur la compréhension, l'appropriation et le réinvestissement du savoir, plutôt que sur la récitation. Il propose de juger les progrès à la manière dont le savoir transforme la vie et peut être mobilisé dans des sujets variés. L'expression « non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie » justifie cette thèse.

DT 2 : Le texte soutient qu'apprendre exige d'examiner, de comparer et d'interpréter les sources afin de produire une affirmation justifiée. Il précise qu'une source doit être replacée dans son contexte et que la confronter à d'autres documents permet de justifier les conclusions.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> DT 1 : s'approprier et réinvestir le savoir. DT 2 : vérifier et interpréter les sources. Tous deux dépassent la simple mémorisation.

Question 1.2. Complétez le tableau DR 1 avec des formulations brèves tirées des documents. Pour DT 1 et DT 2, indiquez le rôle de la mémoire ou de l'information, la démarche d'apprentissage valorisée et la finalité recherchée, puis faites apparaître les convergences et les différences entre les documents.

Axe de confrontation	DT 1 : Montaigne	DT 2 : Apprendre à s'orienter dans l'abondance des sources
Place de la mémoire ou de l'information	La mémoire seule ne prouve pas l'appropriation du savoir.	La mémoire relie les connaissances, sans garantir leur justesse.
Démarche d'apprentissage valorisée	Comprendre le sens, faire sien le savoir et le réinvestir.	Examiner l'origine, comparer les sources et distinguer faits et hypothèses.
Finalité recherchée	Un savoir approprié, mobilisable dans la vie.	Une affirmation argumentée et justifiable.
Convergence entre les documents	Dépasser la récitation.	Dépasser la réception passive de l'information.
Différence de point de vue ou d'accent	Appropriation et réinvestissement du savoir.	Vérification des sources et justification des conclusions.

Les deux textes visent un jugement fondé, mais l'un insiste sur l'appropriation des savoirs et l'autre sur l'examen critique des sources.

DR 1 complété

Axes de confrontation	DT 1 : Montaigne	DT 2 : Apprendre à s'orienter dans l'abondance des sources
Place de la mémoire ou de l'information	Mémoire seule insuffisante	Relie, sans garantir la justesse
Démarche d'apprentissage valorisée	Comprendre, faire sien, réinvestir	Examiner, comparer, contextualiser
Finalité recherchée	Savoir mobilisable dans la vie	Affirmation argumentée
Convergence entre les documents	Dépasser la récitation	Dépasser l'information passive
Différence de point de vue ou d'accent	Appropriation, réinvestissement	Vérifier et interpréter les sources

✓ RÉPONSE À RETENIR

Convergence : dépasser la mémorisation passive. DT 1 privilégie l'appropriation du savoir ; DT 2, la vérification et l'interprétation des sources.

Question 1.3. Rédigez une synthèse organisée de 250 à 350 mots répondant à la problématique : comment l'apprentissage peut-il former le jugement plutôt que se limiter à la mémorisation et à l'accumulation d'informations ? Confrontez les deux documents en faisant apparaître leurs convergences et leurs différences et en établissant des liens explicites entre leurs idées. N'ajoutez ni avis personnel ni connaissances extérieures au corpus, ni introduction générale ni conclusion comportant un avis personnel.

Montaigne oppose la restitution des mots d'une leçon à la compréhension de son sens. Réciter ne suffit pas à montrer qu'un élève a réellement appris. Le savoir doit être assimilé et devenir sien. Pour l'éprouver, l'élève doit pouvoir le reformuler sous des formes diverses et l'adapter à des sujets différents. Le progrès se mesure alors moins à la mémoire qu'à la capacité de mobiliser les connaissances dans la vie.

Le DT 2 reprend cette exigence d'un apprentissage actif, mais l'applique à l'abondance des sources. La disponibilité d'un document ne garantit ni sa compréhension ni sa fiabilité. Il faut examiner son origine, le replacer dans les circonstances de sa production et le confronter à d'autres traces. Cette comparaison ne supprime pas l'incertitude ; elle aide à décrire plus précisément la source et à justifier les conclusions qu'on en tire.

Les deux documents attribuent donc à la mémoire une place nécessaire, mais limitée. Chez Montaigne, le témoignage de la mémoire ne suffit pas à mesurer le profit de l'apprentissage. Dans le DT 2, la mémoire relie les connaissances, mais ne garantit pas leur justesse. De même, tous deux refusent qu'apprendre consiste seulement à recevoir ou à restituer passivement des éléments : le savoir doit être approprié, examiné et mobilisé.

Leur différence porte surtout sur la démarche mise en avant. Montaigne insiste sur l'élève qui fait sien le savoir et le réinvestit dans des contextes variés. Le DT 2 détaille plutôt le travail critique sur les documents : distinguer la source de son interprétation, signaler ses limites et séparer les faits établis des hypothèses. Il souligne aussi la nécessité de rendre visibles les raisons soutenant une affirmation. Dans les deux cas, l'apprentissage forme le jugement en transformant des connaissances en une compréhension mobilisable ou en une conclusion argumentée, explicable à autrui et ouverte à la discussion.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Apprendre forme le jugement en faisant sien le savoir et en apprenant à vérifier les sources, interpréter leurs limites et justifier ses conclusions.

2. Vérifier et interpréter l’information à l’ère de son accès immédiat

Cette partie invite à réfléchir à la façon d’apprendre lorsque l’information est immédiatement accessible. Le candidat doit défendre une position personnelle structurée, développée par au moins deux arguments et illustrée par des exemples précis, notamment issus de la recherche et de l’analyse des sources en histoire.

Partie 2 : Écriture personnelle

Question 2.1. Répondez à la question « À l’heure où l’accès à l’information est immédiat, apprendre consiste-t-il surtout à savoir vérifier et interpréter ? » dans un texte argumenté de 500 à 700 mots. Formulez une position claire, développez au moins deux arguments organisés et illustrez-les par des exemples précis. Vous pouvez notamment vous appuyer sur les pratiques de recherche et d’analyse des sources en histoire.

Apprendre à l’ère de l’information immédiate consiste en grande partie à vérifier et interpréter, mais pas seulement. Ces démarches sont indispensables pour transformer des contenus accessibles en connaissances fiables. Elles doivent toutefois s’appuyer sur des repères mémorisés, des méthodes et une capacité à raisonner.

D’abord, vérifier permet de ne pas confondre disponibilité et fiabilité. En ligne, une photographie ou une citation peut être publiée sans date, attribuée à la mauvaise personne ou retirée de son contexte. Avant de la partager, il faut retrouver sa provenance, examiner qui l’a produite et dans quelles circonstances, puis la comparer à d’autres sources. En histoire, cette méthode est essentielle : un témoignage renseigne sur le vécu de son auteur, mais ne décrit pas nécessairement à lui seul toute une époque. Le confronter à des archives administratives, à la presse ou à d’autres témoignages aide à préciser ce qu’on peut raisonnablement en conclure.

Par exemple, pour étudier la Révolution française, la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789 renseigne sur des principes politiques affirmés à ce moment. Mais elle ne suffit pas à établir comment ces principes furent appliqués dans la vie quotidienne. La confronter à d’autres textes et aux événements permet de distinguer les idéaux proclamés des réalités et des débats. Vérifier les documents évite donc de prendre une affirmation pour un fait, tandis que les interpréter permet de mieux comprendre leur portée et leurs limites.

Ensuite, interpréter est nécessaire parce qu’une source ne parle jamais tout à fait d’elle-même. Il faut tenir compte de son auteur, de son destinataire, de son objectif et de ce qu’elle ne dit pas. Deux récits d’un même événement peuvent diverger sans que l’un soit automatiquement mensonger : leurs auteurs n’occupent pas la même place et ne poursuivent pas forcément le même but. L’historien construit alors une explication argumentée, en séparant les éléments établis des hypothèses. Cette exigence vaut aussi dans l’actualité : une statistique doit être rapportée à sa source, à la période étudiée et à la manière dont elle a été calculée avant d’être utilisée pour soutenir une conclusion.

Pourtant, apprendre ne peut se réduire à contrôler chaque information au moment où elle apparaît. La mémoire reste nécessaire : connaître les grandes périodes, les notions et les événements aide à repérer une incohérence, à établir des liens et à poser de bonnes questions. Sans ces acquis, on risque de chercher sans comprendre ce qui est pertinent. La mémorisation n’est donc pas l’ennemie de l’esprit critique, à condition qu’elle serve à organiser les connaissances plutôt qu’à réciter sans les comprendre.

Enfin, vérifier et interpréter s’apprennent par la pratique et doivent conduire à une communication responsable. Présenter une conclusion, c’est expliquer sur quelles sources elle repose et reconnaître ses limites. On peut ainsi réviser son jugement si de nouveaux éléments apparaissent. En somme, l’accès immédiat à l’information rend la vérification et l’interprétation plus nécessaires, mais elles complètent les connaissances mémorisées et la compréhension. Apprendre, c’est articuler ces capacités pour construire des conclusions justifiées, nuancées et discutables.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Apprendre consiste à vérifier et interpréter l’information, tout en mobilisant des connaissances mémorisées pour construire un jugement argumenté et nuancé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve locale C1 d'histoire, session 2026, code 26-LIC-HIST-EP1, dure 3 heures et porte un coefficient indicatif de 3. Ses deux parties, notées chacune sur 10 points, s'appuient sur Montaigne et un texte consacré à l'abondance des sources. Elles évaluent la compréhension et la confrontation de documents, la synthèse objective et la construction d'une argumentation personnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour Montaigne, comprendre et s'approprier un savoir compte davantage que restituer verbalement une leçon.
- Réinvestir un savoir dans des situations variées permet d'éprouver s'il a été réellement assimilé.
- Examiner l'origine, le contexte et les limites d'une source aide à justifier ce qu'elle permet d'affirmer.
- La mémoire relie les connaissances, mais la vérification et l'interprétation contribuent à fonder un jugement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez explicitement les documents au lieu de juxtaposer deux résumés.
- Pour la partie 1, utilisez uniquement le corpus, sans avis personnel ni connaissances extérieures.
- Respectez les longueurs demandées : 250 à 350 mots pour la synthèse et 500 à 700 mots pour l'écriture personnelle.
- Dans l'écriture personnelle, annoncez une position claire, développez au moins deux arguments organisés et donnez des exemples précis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment confronter efficacement les deux documents dans la synthèse ?

Repérez d'abord la thèse de chaque document, puis comparez-les selon des axes communs : rôle de la mémoire ou de l'information, démarche d'apprentissage et finalité. Reliez les idées en montrant convergences et différences, et appuyez-vous uniquement sur le corpus.

Q : Quel rôle la mémoire conserve-t-elle dans le texte sur l'abondance des sources ?

La mémoire reste nécessaire pour relier les connaissances, mais elle ne garantit pas à elle seule leur justesse. Le texte lui associe la vérification et l'interprétation des sources afin de construire des affirmations argumentées et discutables.

Q : Comment gérer les points et le temps de l'épreuve ?

L'épreuve dure 3 heures et totalise 20 points : chaque partie vaut 10 points. Dans la première partie, les questions 1.1, 1.2 et 1.3 valent respectivement 2, 3 et 5 points ; la question 2.1 vaut 10 points.

Q : Quels critères de qualité sont explicitement annoncés pour les réponses ?

Le sujet prend en compte la qualité de l'expression, la précision du vocabulaire et la cohérence de l'argumentation. Il demande des réponses organisées et lisibles, ainsi que des exemples précis pour l'écriture personnelle.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencehistoire.fr/assets/annales/licence-histoire/C1 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Histoire - C1 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Histoire : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.